

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2014

Délibération n° D-2014-85

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/03/2014

Subvention d'équipement versée à la Communauté
d'Agglomération du Niortais pour des travaux d'agrandissement
de l'ensemble technique communautaire en vue de la
mutualisation des ateliers garages

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJault, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Blanche BAMANA.

Direction Patrimoine et Moyens

**Subvention d'équipement versée à la Communauté
d'Agglomération du Niortais pour des travaux
d'agrandissement de l'ensemble technique
communautaire en vue de la mutualisation des
ateliers garages**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) se sont engagées sur un projet de mutualisation de leurs ateliers garages respectifs.

L'article L 5216-5 (VI) du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que des subventions d'équipements peuvent être versées entre une Communauté d'Agglomération et ses communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil de Communauté et des Conseils municipaux concernés.

Le montant total de la subvention d'équipement ne peut excéder la part du financement assuré, hors subvention, par le bénéficiaire.

Aussi, par délibération du Conseil de communauté du 24 septembre 2012, la CAN a sollicité :

- une subvention d'équipement de 420 000 € pour les travaux d'agrandissement de l'ensemble technique communautaire en vue de la mutualisation des ateliers garage, pour un coût d'équipement estimé à 5 218 028 € HT ;
- une subvention d'équipement de 100 000 € qui abondera le budget de la Régie des Déchets ménagers concernant l'impact sur la gestion des containers.

La dépense sera réglée à l'aide des crédits que le Conseil s'engage à inscrire sur les budgets de l'exercice correspondant.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le versement d'une subvention d'équipement de 420 000 € à la CAN, pour des travaux d'agrandissement des ateliers communautaires en vue de la mutualisation des ateliers garages entre les deux collectivités ;

Le versement sera effectué de la manière suivante :

- 50 % au début des travaux (ordre de service) ;
- 50 % à la fin des travaux.

- accepter le versement d'une subvention d'équipement de 100 000 € à CAN, sur son budget de la Régie des Déchets ménagers, impactée par le projet sur la gestion des containers.

Le versement sera effectué en une seule fois sur présentation de justificatifs de la CAN.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL